













NOTRE DÉMARCHE

rès de 600 acteurs - usagers, élus, collectivités, entreprises, ONG, fédérations, syndicats... - ont participé aux États généraux de la mobilité durable. Organisés par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), le Groupement des autorités responsables de transport (GART), Régions de France, le « think tank » Transport Développement Intermodalité Environnement (TDIE) et l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP), cette vaste consultation nationale a permis de dresser 70 propositions destinées à relever des défis démographiques, économiques et environnementaux majeurs pour la France.

Cette démarche commune s'est déroulée en trois étapes :

- une consultation nationale en ligne pour recueillir des contributions de mesures à court et moyen termes;
- six réunions régionales publiques organisées à Lille, Lyon, Marseille,
 Nantes, Bordeaux et Strasbourg pour échanger autour des propositions émises lors de la consultation en ligne et nourrir le débat pour une politique de mobilité efficace et efficiente;
- une restitution nationale, le 7 mars 2017 au Sénat, pour présenter les 70 propositions réunies dans un manifeste partagé par tous.

Ces recommandations placent la mobilité durable au cœur du débat public et visent à répondre aux besoins de mobilité croissants sur nos territoires. Parmi ces recommandations, 30 propositions relèvent de décisions à prendre au niveau national et 40 au niveau local.

PROPOSITIONS PRIORITAIRES pour la mobilité de tous les Français

ssu des dernières lois de la République, le nouveau contexte institutionnel des transports rebat les cartes de l'organisation de la mobilité. Il s'agit là d'une opportunité inédite pour revisiter les cadres d'actions actuels et inventer la mobilité de demain. Le défi des pouvoirs publics consiste à répondre aux exigences d'équité sociale, d'efficacité économique, de préservation de l'environnement et de santé publique. En réduisant les émissions de gaz à effet de serre, la congestion, les accidents de la circulation, en libérant l'espace public urbain et en valorisant les zones d'activité économique et les espaces ruraux, le transport public reste la meilleure solution pour accroître la qualité de vie en ville.

Parmi les 70 propositions issues des États généraux de la mobilité durable, six s'imposent comme étant prioritaires.

PROPOSITION N° 1

Mettre en œuvre une loi de programmation financière sur le quinquennat visant à garantir le niveau de l'investissement public dans les infrastructures à un montant équivalent à 1 % du PIB. Cela passe notamment par la bonne adéquation des ressources de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) avec les enjeux de mobilité durable. Pour mémoire, le secteur des transports représente 3,6 % du PIB et les collectivités consacrent 27 milliards d'euros par an au financement des transports publics.

PROPOSITION N° 2

Ramener la TVA sur le transport public du quotidien à 5,5 % car, utilisé chaque jour par des millions de Français, le transport public du quotidien est un service de première nécessité. Pour mémoire, de nombreux pays européens tels que l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou le Portugal leur appliquent un taux de TVA réduit.

PROPOSITION N° 3

Sanctuariser le versement transport qui finance les services de transport à hauteur de 6,5 milliards d'euros par an. Tous les employeurs publics et privés contribuent à cette ressource qui représente, en moyenne, 35 % du coût des services de transport. Rappelons que le versement transport est globalement proportionnel à la demande de transport.

PROPOSITION N° 4

Ouvrir l'exploitation des trains régionaux à la concurrence pour proposer aux Français une offre de transport plus large, de meilleure qualité et à un coût pour la collectivité plus compétitif. Cette ouverture a déjà fait ses preuves dans le transport urbain. Pour mémoire, tous les pays européens ayant ouvert leur marché à la concurrence ont constaté une amélioration de la performance, une hausse de la qualité de service et un accroissement de la fréquentation.

PROPOSITION N° 5

Soutenir financièrement l'acquisition de véhicules de transport public à faibles émissions car la transition énergétique est fondamentale pour la santé de nos concitoyens (48 000 morts anticipées par an du fait de la pollution). Cette transition énergétique a un coût (un bus électrique coûte 1,5 fois plus cher qu'un bus diesel Euro 6 ; 2,5 fois plus cher pour un autocar) et l'intégration du financement des matériels roulants dans les appels à projets pour les transports collectifs en site propre serait une aide précieuse pour les collectivités territoriales.

PROPOSITION N° 6

Travailler sur l'exercice du droit de grève et du droit de retrait ainsi que sur l'instauration d'un service minimum dans les transports en y associant les parties prenantes. Pour mémoire, la loi de 2007 a prévu la prévisibilité du service et l'information préalable des voyageurs mais elle ne permet pas de garantir un service minimum.



www.fnaut.fr - contact@fnaut.fr



www.fntv.fr - contact@fntv.fr



www.gart.fr - gart@gart.org



www.regions-france.org - info@regions-france.org



www.tdie.eu - secretariat@tdie.eu



www.utp.fr-communication@utp.fr